



D. kar, le

Le Ministre

Objet: rencontre préparatoire Conférence des Ministres africains
chargés réduction risques de catastrophe.

Madame le Ministre,

En perspective de la prochaine Conférence mondiale sur la prévention et la réduction des risques de catastrophes, une réunion des Ministres et des experts africains se tiendra du **22 au 25 novembre 2016 à Port-Louis (Île Maurice)**.

Dans ce cadre, une réunion préparatoire à cette manifestation est prévue le **jeudi 03 novembre 2016** à partir de **10 heures** dans la **salle de conférence de mon Département**.

Je vous en informe et vous remercie de désigner un de vos collaborateurs à y prendre part.

Je vous prie de croire, **Madame le Ministre**, à l'assurance de ma parfaite considération./-

Pièce jointe

- Copie document préparatoire



A

Madame Mariama SARR

Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance

DAKAR

REPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE



DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE

**Rencontre préparatoire 6^{ème} Réunion Plateforme
africaine et 5^{ème} réunion de Haut niveau sur la
Réduction des Risques de Catastrophe.
22-25 Novembre 2016-Maurice**

Dakar le 03 novembre 2016

I. INTRODUCTION

La 6^{ème} réunion de la Plateforme régionale africaine et la 5^{ème} réunion de Haut niveau sur la réduction des risques de catastrophe, se tiendra du 22 au 25 novembre 2016 à Port Louis (Île Maurice). L'événement, organisé par le gouvernement Mauricien, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA), le Secrétariat de la communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR) a comme thème : « **la mise œuvre en Afrique du Cadre de Sendai** ».

La plateforme régionale sera entamée par des consultations préparatoires suivie de la présentation de la note d'information à la Réunion de Haut niveau des ministres africains chargés de la réduction des risques.

À l'issue de la conférence, les résultats de la 5^{ème} réunion de Haut niveau seront soumis aux organes de décision de l'Union Africaine pour examen et adoption.

Enfin, la position africaine commune devrait être présentée à la 5^{ème} Session de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes, prévue à Cancun (Mexique) du 22 au 26 mai 2017.

En perspective de la réunion ministérielle de Port Louis, les acteurs de la Gestion et de Réduction des risques de catastrophes sont conviés ce **03 novembre 2016** dans la salle de conférence du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique, à cette rencontre d'échange et de partage qui devrait aboutir à l'élaboration d'un document pays.

II. RAPPEL DU CADRE D'ACTION DE SENDAI

La 3^{ème} Conférence mondiale des Nations Unies sur la prévention des risques de catastrophes (CMPRC) s'est tenue du **14 au 18 mars 2015** à Sendai, au Japon. À cette occasion, les participants ont examiné et adopté le Cadre d'action devant succéder à celui de Hyogo qui portait sur la période 2005-2015. Pour rappel, ce plan, convenu au niveau international, visait à rendre le monde plus sûr face aux dangers naturels.

Le cadre de Sendai est un accord volontaire de 15 ans, non contraignant, qui reconnaît que l'Etat a le rôle principal de réduire les risques de catastrophe, mais aussi que les responsabilités qui lui incombent doivent être partagées avec d'autres parties prenantes, notamment les collectivités locales, le secteur privé et la société civile et les organisations communautaires de base.

Le Cadre de Sendai a pour objectif principal de : « **réduire substantiellement les pertes et les risques liés aux catastrophes en termes de vies humaines, d'atteinte aux moyens de subsistance et à la santé des personnes, et d'atteintes aux biens économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises, des collectivités et des pays** ».

Il se décline en 7 objectifs et 4 actions :

➤ **Les 7 objectifs du cadre de Sendai sont :**

1. réduire substantiellement la mortalité globale liée aux catastrophes ;
2. réduire substantiellement le nombre de personnes touchées ; ✓
3. réduire les pertes économiques par rapport au PIB mondial ; ✓
4. réduire substantiellement les dégâts causés aux infrastructures et l'interruption des services sociaux de base ;

augmenter le nombre de pays dotés en stratégies nationales et locales pour réduire les risques de catastrophe d'ici à 2020 ;
renforcer la coopération internationale ;
accéder aux systèmes d'alerte précoce multirisques et aux informations et évaluations sur les risques de catastrophes.

➤ **Les 4 actions prioritaires du cadre de Sendai sont:**

1. Compréhension des risques de catastrophe :

La gestion des risques de catastrophe devrait être fondée sur la compréhension des risques de catastrophe dans toutes leurs dimensions : la vulnérabilité, les capacités et l'exposition des personnes et des biens, les caractéristiques des aléas et l'environnement. Ces connaissances peuvent être exploitées pour effectuer des évaluations des risques en prévision des catastrophes, prendre des mesures de prévention et d'atténuation et élaborer et mettre en œuvre des dispositifs appropriés de préparation et d'intervention en cas de catastrophe.

2. Renforcement de la gouvernance des risques de catastrophe afin de mieux les gérer

3. Investissement dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience

- *l'investissement public et privé dans la prévention et la réduction des risques de catastrophe au moyen de mesures structurelles et non structurelles revêt une importance essentielle pour le renforcement de la résilience économique, sociale, sanitaire, et culturelle des personnes, des collectivités, des pays et de leurs biens, et de la préservation de l'environnement.*

→ question sociale adaptative → Bn

* 4. Renforcement de l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et « reconstruire en mieux » durant la phase de relèvement, de remise en état, et de reconstruction :

- *l'accroissement constant des risques de catastrophe, concourent à faire prendre conscience de la nécessité d'un meilleur état de préparation à diverses interventions en cas de catastrophe, de prendre des mesures prévisionnelles, et de veiller à ce que des moyens soient en place aux fins des opérations de secours et de relèvement à tous les niveaux. L'expérience des catastrophes passées a montré que la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction doit être préparée en amont et qu'elle est une occasion cruciale de « reconstruire en mieux », notamment en intégrant la réduction des risques de catastrophes dans l'élaboration des mesures de développement*

Ainsi, dans cette perspective de mettre en place une plateforme régionale spécifique à l'Afrique, les représentants des Etats membres de l'Union Africaine se sont réunis à Yaoundé le **23 juillet 2015** au cours de la **7^{ème} réunion du groupe de travail africain élargi pour la réduction des risques de catastrophe et segment de haut niveau**.

Lors de cette rencontre, les Ministres africains en charge de ce secteur ont adopté les recommandations formulées par les experts au cours de leurs travaux qui ont précédé la Conférence ministérielle.